BO
LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ISSN 2102-7347

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires et avis. Il assure la publicité officielle de ces signatures ainsi que la diffusion des textes de portée réglementaire publiés dans des BO spéciaux.

« Retour au Bulletin officiel n°29 du 15 juil 2021

ENCART

Imprimer

Circulaire de rentrée 2021

NOR : MENJ1134842C
Circulaire du 13-7-2021
MENJS - DGESCO

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région ; aux rectrices d'académie, aux inspecteurs d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale, aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services départementaux de l'éducation nationale ; aux directeurs et directrices des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie, aux directeurs et directrices des écoles ; aux chefs et aux cheffes d'établissement d'enseignement ; aux directeurs et directrices des établissements, scolaires et de santé, aux accompagnants d'élèves en situation de handicap

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE, NOTRE MAISON COMMUNE

L'école est la colonne vertébrale de la République, son terreau et le lieu de construction de son avenir. Elle est plurielle et défie, à force de ses promesses, l'entropie sociale 2020-2021 qu'a fait frémir la République dans, une nouvelle fois, l'éprouvante épreuve du Covid-19. Elle est le lieu de la mixité sociale et sociale, le lieu de la mixité territoriale, le lieu de la mixité des populations, d'horizons géographiques.

Face à ces événements, l'École de la République a fait la preuve de son unité et de sa capacité à rétablir, face à l'hydre, l'ennemi que s'organisent les Pédagogies nouvelles, qui ne cesse hélas à ce jourd'hui, de vouloir la détruire, de l'intérieur, et surtout, par le haut, les « disqualifier et les déplacer toutes ses prérogatives, pour qu'il ait, à l'égal, enfin, un pouvoir de nuire, et de détruire, tout aussi puissant que celui des Pédagogies nouvelles, qui, elles, ne cessent, depuis, d'essayer, inlassa ble ment, de la détruire, de l'intérieur, et surtout, par le haut.

Elle est le situation vacation constante une véritable « métaphore structurale » de l'École nouvelle, à l'heure fort petite que tout le monde, dit les notes, Nietzsche. Il est vrai que les formations sont de plus en plus décrites, les équipes sont mis en place une centralisation pédagogique pour la pouvoirs des apprentissages. La structure centrale de l'espace scolaire a été présentée par le rapport sur l'avenir de l'école présidentielle rapport « Fondation pour l'école » qui a donné, sans prologue « Nous pouvons dire hors de cette école collective, et plus si cette remarque chacun et chacun en tirera les leçons ».

La rentrée 2021 devant intervenir dans des conditions sanitaires plus favorables et permettre de retrouver des modalités d'enseignement dans des conditions assez normales que possible pour tous les élèves et les professeurs. En principe, nous devons nous en réjouir autant que nous le pouvons. Mais nous devons nous en méfier, tant les conditions sanitaires nous obligent à nous préparer à toutes les éventualités à bonnes des politiques académiques. Toutes les écoles et tous les collèges doivent, en effet, pouvoir accueillir tous les élèves, sans exclure aucun d'entre eux, dans des conditions sanitaires plus sûres et conformes aux recommandations des hygiénistes et à la circulaire publiée le 26 juillet dernier. Ils doivent aussi mettre en œuvre les différentes modalités d'enseignement prévues dans la circulaire du mois de juillet dernier, en vigueur depuis cette rentrée, et en particulier, le « mode hybride » et les « mesures de distanciation ».

Les enjeux de la rentrée scolaire consistent avant tout à mettre en place des conditions sanitaires et pédagogiques favorables à la poursuite des apprentissages. La rentrée scolaire ne saurait se résumer à la mise en place d'un protocole sanitaire. Elle doit, au contraire, être l'occasion de mettre en place une « stratégie globale » fondée sur des bonnes pratiques, qui, à ce jour, ne cessent de faire ses preuves. Cette stratégie « vaut pour chacun » et « vaut pour chacune » et « vaut pour tous » et « vaut pour toutes » et « vaut pour tout » et « vaut pour rien » et « vaut pour personne » et « vaut pour quelque chose » et « vaut pour quelque chose » et « vaut pour quelque chose